

Le Comité reprend les travaux prévus à son ordre de renvoi en date du mardi 27 mars 1990, soit l'étude du projet de Résolution d'accompagnement à l'Accord du lac Meech (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 3 avril 1990, fascicule no 1*).

Le Comité poursuit l'étude du projet de rapport.

Il est convenu, — Que le projet de rapport, modifié, soit adopté et devienne ainsi le Rapport du Comité à la Chambre.

Il est convenu, — Que le président soit autorisé à y apporter des changements d'ordre typographique ou grammatical mais sans en changer le fond.

Il est convenu, — Que le président soit invité à présenter le rapport à la Chambre, dans les deux langues officielles.

Il est convenu, — Que le Comité fasse imprimer en supplément 6 000 exemplaires du fascicule no 21, incluant le rapport.

Il est convenu, — Que les membres qui le désirent aient jusqu'au mercredi 16 mai, à 10 heures, pour signer le rapport du Comité spécial chargé d'examiner le projet de résolution d'accompagnement à l'Accord du lac Meech.

À 16 h 30, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

*Les greffiers du Comité*

Jacques Lahaie

François Prigent